

Tête et/ou bouche et/ou yeux (animaux)



Escargot



Coccinelle



Araignée



Truite



Grenouille



Écureuil



Vache



Canard

Squelette interne (vertébrés)



Truite



Grenouille



Écureuil



Vache



Canard

Squelette externe (arthropodes)



Coccinelle



Araignée

6 pattes
et 2 antennes



Coccinelle

8 pattes



Araignée

4 membres

Poils



Écureuil



Vache

Plumes



Canard

Peau nue



Grenouille

Nageoires



Truite

Coquille (mollusques)

2 paires de tentacules et 1 pied



Escargot

Pour classer les êtres vivants, on recherche leurs **points communs** afin de les placer dans des **groupes emboîtés**.

Chaque boîte représente un **caractère**, c'est-à-dire un élément qui permet de décrire l'être vivant étudié.

Les êtres vivants qui sont dans une **même boîte** possèdent donc le(s) **même(s) caractère(s)**.

Plus des êtres vivants ont des caractères en commun, plus ils se ressemblent.

Ici, nous prenons l'exemple d'une **collection d'animaux constituée de 8 espèces vivantes** :

l'escargot, la coccinelle, l'araignée, la truite, la grenouille, l'écureuil, la vache, le canard.